



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Campagne pour un prix du lait équitable, c'est parti!

Plus de 220 producteurs revendiquent 1 Fr. par litre de lait!

Le 24 septembre, Uniterre et plus de 220 producteurs ont lancé officiellement la campagne pour un prix du lait équitable qui couvre les coûts de production, à savoir 1 Fr. par litre de lait. Cette action est la première en Suisse romande. Elle reprend la revendication des 80'000 producteurs européens de l'European Milk Board.

Les panneaux distribués à cette occasion vont être installés aux bords des routes et à proximité des fermes. Cette action de communication vise à lancer un débat de fond avec la société sur la question des prix payés aux producteurs.

La rémunération correcte est un facteur essentiel au maintien de toute activité économique qui tend à se maintenir et à se développer. Or, actuellement, la production laitière en tant que telle n'est plus rentable pour une très grande majorité des exploitations. Il est donc urgent que cela change et qu'un large débat s'instaure en Suisse, mais également en Europe.

Afin d'amplifier rapidement le mouvement et d'atteindre les 500 membres avant la fin de l'année, chaque membre d'Uniterre est invité à signer ou à faire signer le contrat au verso de ce journal et à le renvoyer le plus rapidement possible au secrétariat d'Uniterre à Lausanne.

A l'approche des élections, Uniterre a soumis son Pacte «pour une agriculture



citoyenne basée sur la souveraineté alimentaire» à l'ensemble des candidat-e-s romand-e-s. Cette action a rencontré un joli succès puisqu'ils sont 128 élus potentiels à avoir signé le texte. La liste complète est publiée dans ce numéro. Uniterre souhaite donc que ces personnes soient élues afin qu'elles puissent défendre les idées du syndicat sous la coupole.

En Europe, la réforme de l'organisation commune des marchés (OCM) dans les fruits et légumes fait couler beaucoup d'encre. Les problématiques de filières, de prix et de structure sont importantes. Nous y consacrons une bonne partie du journal.

Bonne lecture !

Uniterre

Marché laitier

1 Fr./litre et EMB

Pages 2 et 3

Elections fédérales

Signataires du Pacte

Page 4

Europe

Réforme légumes & fruits

Pages 6 et 7

MARCHÉ LAITIER

Qui ne revendique pas, n'obtient rien

1 Fr./kg, c'est le prix revendiqué officiellement et unanimement par les producteurs des cercles laitiers du Bas-Valais et du Chablais vaudois !

C'est à l'unanimité que les cercles laitiers du Bas-Valais et du Chablais vaudois ont dénoncé l'annexe 2 du contrat qui définit le prix du lait payé par leur acheteur Vallait. Ils revendiquent 1 Fr/kg de lait!

Ce prix correspond aux coûts de production suisses. Il correspond également à la revendication d'Uniterre et des 80'000 producteurs de lait de la plateforme européenne du lait (European Milk Board, EMB).

Les cercles ont transmis cette information à la fin du mois d'août par l'intermédiaire d'une lettre recommandée adressée à l'ensemble des sociétés de laiterie ainsi qu'aux différents acteurs de la filière.

Par cet acte, les producteurs vaudois

et valaisans déclenchent un signal fort et déterminé pour une augmentation réelle et légitime du prix du lait. Ils espèrent un écho dans toute la Suisse !

Qui ne demande rien, n'obtient rien.

Même si elle a surpris, cette action n'a pas créé l'ire de la direction de la Fédération laitière valaisanne. Aujourd'hui sous pression, les différents acteurs s'accordent enfin pour dire que la situation actuelle du marché du lait est favorable et qu'une augmentation du prix payé aux producteurs est obligatoire. La direction de la Fédération laitière valaisanne a pris acte de la revendication et salue la détermination et la coalition forte des producteurs.

Elle fera tout ce qui est possible pour les satisfaire.

Pour les producteurs, le fait d'avoir posé et revendiqué ouvertement un prix leur donne la possibilité de s'immiscer directement dans les négociations et surtout de se réserver le droit de remettre l'ouvrage sur le métier aussi longtemps que les prix obtenus ne les satisferont pas. Ils revendiquent un prix à très court terme d'au minimum de 75 ct/kg net au producteur (actuellement 62.285 ct/kg base contractuelle) avec comme objectif à moyen terme de 1 Fr/kg. Il est clair qu'aujourd'hui seul celui qui demande obtient, et aujourd'hui cela doit être les producteurs.

Michel Bonjean, producteur et président du cercle laitier du Bas-Valais

Distribution des panneaux «Les paysans ont besoin d'un prix du lait équitable, 1 Fr. par litre»

Chaque producteur qui a signé le contrat d'adhésion à la commission «par litre de lait, 1 Fr pour le paysan» a droit à un panneau «les paysans ont besoin d'un prix du lait équitable, 1 Fr par litre». Il s'agit du panneau officiel repris par les 80'000 producteurs européens membres de l'European Milk Board. Il est important pour le mouvement qu'il soit disposé de manière bien visible au bord d'une route.

Les responsables des sections cantonales d'Uniterre ont normalement des stocks de panneaux. Vous pouvez prendre contact avec eux directement ou avec le secrétariat d'Uniterre. Tous ont une liste et pourront vous dire qui est membre dans votre région pour regrouper les transports.

Point Fribourg

Jacques Barras, La Grande Planche, 1698 Bouloz, port. 0792460919, j.barras@uniterre.ch

Points Vaud

Charles-Bernard Bolay, 1272 Genolier, port. 0794091442, tél/fax 0223663109

Pierre-André Tombez, 1585 Salavaux, port. 0796345487, tél. 0266774444, pa.tombez@uniterre.ch

Secrétariat d'Uniterre, Av du Grammont 9, 1007 Lausanne, 0216017467, info@uniterre.ch

Points Neuchâtel

Jean-Philippe Franel, Le Crépont 2105 Travers, port. 0796040540, jeanphifranel@bluewin.ch

Valérie Thiébaud, Les Combes, 2518 Nods, tél. 0327512450, fax. 0327516535, valerie.thiebaud@bluewin.ch

Point Genève

Alexis Corthay, Carre d'Aval, 1252 Meinier, tél. 0227501475, port. 0796857167, acorthay@bluewin.ch

Point Chablais - Valais

Pierre Moreillon, 1858 Panex, tél. 0244992117, port.0793129893

Point Jura

Contactez le secrétariat Uniterre.

Agenda Uniterre

Présentation des activités de l' European Milk Board et de la commission Uniterre «Par litre de lait, 1 Fr pour le paysan»

Le mardi 6 novembre 20h00
Engollon
Restaurant Bonneville

Le mardi 20 novembre à 20h00
Ponts-de-Martel
L'Anim'Halle

Org. Section Neuchâtel

Les folles migrations de nos produits de consommation

Le samedi 20 octobre à 20h00
Festival de la Salamandre,
Théâtre de Beausobre Morges

Avec Aline Clerc FRC
Nicolas Bezençon, Uniterre

Le chocolat doit-il être amer? De la survie au confort

Conférence-débat
Le samedi 3 novembre à 17h00
Salon suisse des Goûts & Terroirs
Espace Gruyère à Bulle

Avec Alexandre Sacerdoti
Directeur de Villars Maître
Chocolatier SA

Pierre-André Tombez,
Président d'Uniterre

Pascal Corminboeuf
Conseiller d'Etat et agriculteur

Monica Mazzoco
Spécialiste du cacao chez Claro

Caroline Piffaretti
Magasin du Monde

PLATEFORME EUROPÉENNE EMB

Actualité de l'European Milk Board

Allemagne: Le 27 septembre, le mouvement BDM a été reconnu par les Services juridiques du ministère de l'Agriculture comme une entité juridique indépendante. Il s'est constitué en association professionnelle. Sa principale mission consiste à organiser le regroupement des producteurs de lait qui sont par définition désavantagés au plan structurel. L'organisation est la plus importante d'Allemagne. Elle représente plus de 50% du lait allemand. Elle sera en mesure de se présenter face aux laiteries comme partenaire officiel à part entière lors des prochaines négociations. L'organisation va pouvoir enfin commencer à fixer des règles de vente, comme par exemple un prix minimum pour le lait. Situation des prix et du marché. Le pays est coupé en deux. Au sud, entre 37 et 39 ct d'euro pour du lait de 3.7% MG et 3.4% Prot.. Au Nord, entre 38/39 et 44 cts d'euro. En Janvier, les laiteries du Sud devraient passer à 40 ct. Le prix de vente en magasin est passé de 55 ct à 73 ct d'euro pour du lait à 3.5 %. La revendication des 40 ct d'euro a eu un rôle important. Les acheteurs se battent pour éviter que les producteurs ne se mettent ensemble. Cela fait monter les prix.

Autriche: les prix ont augmenté en septembre dans la plupart des laiteries. Les prix nets payés aux producteurs se situent entre 36 et 39 centimes d'euro pour 4,2 % MG et 3,4 % protéines. Soit une hausse de 6 à 10 ct d'euro! La plus grande laiterie du pays offre actuellement 40.39 ct d'euro. La hausse a été plus importante pour les producteurs qui se sont regroupés et qui ont posé des revendications de prix. Prix de vente en supermarché discount: 95 ct d'euro/lit.

Les producteurs d'IG-Milch qui participent au projet «A Fair Milch» ont augmenté de 10 ct d'euro la brique de lait. Elle passe de 1.09 euro à 1.19 euro. Cette hausse compense simplement la hausse des coûts chez les producteurs.

IG-Milch continue de regrouper les producteurs de lait de toute l'Autriche.

Belgique: Actuellement les prix sont de 33 ct d'euro par kg pour du lait à 37% de MG et 3.3% de Prot. Des hausses sont annoncées pour les trois mois à venir (entre 35 et 40 ct d'euro). Le prix à la consommation est de 45 ct d'euro pour du lait à 4.3% de MG et 3.5% de Prot.

L'acheteur Campina a perdu son procès engagé contre le groupe de producteurs qui a résilié les contrats.

Danemark: L'entreprise ARLA Foods va perdre 187 producteurs de lait au 1er janvier 2008. Cela représente 300 mio. de kg de lait. Les producteurs se dirigent vers d'autres acheteurs. Huit très gros producteurs (60 mio de litres!) ont renégocié leur prix. Ils ont obtenu 43 ct. d'euro pour du lait à 4.20%MG et 3.4 de Prot. ARLA paie actuellement 33 ct d'euro. Les prix des produits laitiers dans les commerces restent inchangés. ARLA utilise les recettes des exportations pour éviter de monter les prix des produits laitiers vendus en grandes surfaces. Cette stratégie empêche les autres laiteries, qui n'exportent pas et qui commercialisent tous leurs produits dans les grandes surfaces, de monter les prix du lait aux producteurs.

France: Après quelques rencontres en interne, une première manifestation commune de l'Organisation des producteurs de lait (OPL), filière de Coordination Rurale et de l'EMB a eu lieu le 12.09.2007 dans le cadre du SPACE, le deuxième plus grand salon de l'agriculture dans l'ouest de la France. L'OPL s'est fixé pour objectif de regrouper sous son toit le plus grand nombre possible de producteurs de lait français, toutes tendances syndicales confondues.

Dans les semaines à venir, des réunions d'information sont prévues et l'OPL participera déjà, dans la mesure de ses moyens, aux actions envisagées par l'EMB en octobre. Les producteurs français se mobilisent enfin pour un prix équitable.

Grande-Bretagne: Les supermarchés et les laiteries redoutent une rupture de leur approvisionnement en lait et augmentent aujourd'hui nettement les prix payés aux producteurs. A cela s'ajoute la pression exercée par les publications de la commission de la concurrence en Grande-Bretagne (Office of Fair Trading). Il semblerait que les supermarchés Asda, Morrisons, Safeway, Sainsbury et Tesco ainsi que les laiteries Arla, Dairy Crest, Lactalis McLelland, The Cheese Company et Wiseman auraient échangé en 2002 et 2003 des données sensibles sur le marché, y compris sur les augmentations de prix. Cette entente sur les prix aurait entraîné des prix à la consommation excessivement élevés, alors que les prix payés aux producteurs de lait ne couvraient toujours pas les coûts de production. Sous pression des médias britanniques, le géant Tesco prend les devants en matière d'augmentation des prix. Il augmente dès octobre le prix du lait payé à ses 900 fournisseurs directs, celui-ci passant de 22 pence à 27,5 pence. Les producteurs se mobilisent pour obtenir la plus-value.

Ce coût supplémentaire de 50 000 livres sterling, Tesco le récupèrera dans ses rayons en augmentant certains produits laitiers.

Les fromageries Joseph Heler et Belton Cheese augmentent également le prix payé aux producteurs. Celui-ci passe à respectivement 25,2 et 25,1 pence par litre. La coopérative First Milk paiera un prix de base de 22,7 pence et Milk Link de 23,3 pence.

Irlande: Le prix du lait en Irlande est de 38-39 ct d'euro pour du lait à 3.6% MG et 3.3% de prot. En 2006, le prix était de 25 ct. d'euro. Les producteurs craignent déjà une baisse du prix pour 2008 et se demandent comment faire pour le maintenir.

Italie: APL a envoyé une lettre à tous les acheteurs de lait pour informer que les prix pratiqués ne satisfaisaient pas les producteurs et a menacé de faire une grève du lait. Depuis le 1er septembre les producteurs de lait de l'APL ne livrent plus en Italie mais ailleurs en Europe, où ils obtiennent 41 ct pour du lait à 3.8 % de MG et 3.3 % de prot. Suite à cette action, les laiteries italiennes ont répondu qu'une hausse de 5 ct sera effective dès octobre et jusqu'à fin décembre. Le lait sera donc payé 38 ct d'euro. Une hausse est prévue également pour début 2008 pour atteindre 42 ct. Pour l'instant, l'organisation n'a toujours pas accepté l'offre des laiteries. Une augmentation de 20 ct d'euro par litre est attendue dans les supermarchés à partir de janvier. Le prix attendu sera de 1.60 euro/litre.

Pays-Bas: De plus en plus de producteurs s'éloignent des grosses coopératives et se réorganisent autour de la revendication de EMB. Friesland Foods a perdu 110 mio de kg de lait (130 membres), Campina et DOC ont également perdu des producteurs, dont de très grandes exploitations (DOC a perdu 18% de ses producteurs). De manière générale, les prix payés aux producteurs diffèrent fortement entre les laiteries privées et les coopératives. Sous pression, Friesland Foods annonce 44 ct d'euro pour décembre pour du lait 4,3% de MG et 3.4 % de prot. En juillet, la même entreprise payait 27 ct. Les prix sont actuellement de 44 ct pour Leerdamer, 42 ct pour Cono, 41 ct pour DOC et 37 ct pour Campina

Suisse: La commission « par litre de lait, 1 Fr pour le paysan» regroupe au 16 octobre 223 producteurs et plus de 40 mio. de kg de lait. L'objectif des 500 pour la fin d'année est encore d'actualité.

Le bureau d'Uniterre ainsi que les présidents des sections multiplient les séances d'information en Suisse romande et maintenant en Suisse allemande pour lancer le débat et pour faire adhérer des producteurs.

Aujourd'hui, il est important que tous les membres d'Uniterre qui produisent du lait s'engagent en signant le contrat (dernière page du journal). Pour ceux qui ont déjà signé, passez le journal à votre voisin.

Espagne: Actuellement, des contacts sont pris avec différentes organisations de producteurs de lait pour une adhésion à la plateforme européenne.

POLITIQUE AGRICOLE

La souveraineté alimentaire, au-dessus des clivages politiques!

Comme annoncé dans le journal du mois de juillet, Uniterre a soumis son pacte pour une politique agricole basée sur la souveraineté alimentaire à tous les candidats aux élections du 21 octobre. Les signataires se sont engagés à promouvoir les idées d'Uniterre s'ils sont élus à Berne. Ils sont 128, de tous partis confondus, à l'avoir signé.

128 candidats romands de tous partis confondus (sauf le parti Libéral) ont signé le pacte lancé par le syndicat cet été. La thématique de la souveraineté alimentaire a donc été débattue au sein des fractions de droite comme de gauche. D'une manière générale, les partis de gauche et du centre montrent une réelle volonté de s'engager sur cette thématique. Parmi les grands partis gouvernementaux, Les Verts et le PS sont les partis qui ont le plus plébiscité le texte. A droite, l'UDC est bien présente. Les Radicaux et le PDC sont à la traîne. Parmi les plus petits partis d'envergure nationale, l'alliance A Gauche Toute s'est particulièrement bien mobilisée dans les cantons de Vaud et de Genève. Le récent mouvement de centre droit Ecologie Libérale de Mme Chevalley se distingue dans le canton de Vaud. Une bonne partie des candidats romands du PEV et de l'UDF ont paraphé le texte. Dans les cantons de Fribourg et du Jura, la quasi totalité des candidats du PCS et PCSI soutiennent également l'action. Les plus petits partis ou mouvements comme le PDT, Les Communistes ou encore le MCG à Genève se sont particulièrement engagés. A Fribourg, les mouvement MCI et PLP (Pour une logique en politique) sont également présents.

Uniterre tient également à remercier les personnes qui ont pris la peine de mettre par écrit les raisons pour lesquelles elles n'ont pas souhaité signer. Dans bien des cas, ces personnes soutiennent et reconnaissent Uniterre pour son travail en faveur :

- D'une agriculture de proximité contractuelle correctement rémunérée (prix équitable, ...)
- D'une nouvelle politique agricole basée sur le concept de la souveraineté alimentaire.

Par contre, ces personnes émettent des réserves pour soutenir une agriculture exempte d'OGM et de brevets, qui promeut la création de places de travail, qui garantit de meilleures conditions de travail et donc de vie pour la famille paysanne et qui garantit des droits sociaux convenables pour les employés agricoles.

Signataires Genève	Signataires Fribourg	Signataires Jura	Signataires Vaud
<p>A Gauche Toute Figurek Vera, Gerardo Ynés, Grobet Christian, Haller Jocelyne, Mouhanna Souhai, Orsini Magali, Schnebli Tobia, Vanek Pierre</p> <p>Les Communistes Pitetti Fabien, Carlo Jean-Louis, Chaperon Fabrice, Pesse Alain, Tetamanti Laurent</p> <p>Les Verts Baud Catherine, Bugnon Fabienne, Cramer Robert, Dramé Alpha, Hodgers Antonio, Leuenberger Ueli, Rossiaud Jean, Schneider-Bidaux Brigitte</p> <p>MCG (Mvt Citoyen Genevois) Delaloye Fabien, Golay Roger, Rappaz Henry, Stauffer Eric</p> <p>Parti du Travail Cortoreal Eustacia, Micciarel-li-Missoh Massan, Spielmann Jean</p> <p>PEV (Parti évangélique) Baier Florian, Boesch Philippe, Kasteler-Budde Valérie, Tichy Thomas</p> <p>PRD (Parti radical démocratique) Ankers Neil, Benouari Ali</p> <p>PS (Parti socialiste) Cahannes Monique, Rielle Jean-Charles, Roth-Bernasconi Maria</p> <p>UDC (Union démo. du centre) Muller Ludwig</p>	<p>Les Verts Mutter Christa, Peisl-Gaillet Yolande, Raemy Mathieu, Wehlinger Noemi, Zeller Rosmarie, Zurkinden Hubert,</p> <p>MCI (Mvt citoyen indépendant) Meier Pierre, Monney Roland</p> <p>PCS (Parti chrétien social) Achermann Marius, Beaud-Spang Geneviève, Fasel Hugo, Frieden Cosima, Nobs Pierre-Olivier, Weber-Gobet Marie-Thérèse</p> <p>PDC (Parti démocrate chrétien) Bulliard-Marbach Christine</p> <p>PPLP (Pour une logique en politique) Gratwohl Alfons</p> <p>UDC (Union démo. du centre) Demont Gilberte, Page Pierre-André</p> <p>UDF (Union démo. fédérale) Cherubin Daniel, Roux Joël</p>	<p>JSPJ (Jeunesse socialiste et progressiste) Minder Joris</p> <p>PCSI (Parti chrétien social indépendant) Cattin Olivier, Portmann Jean-Luc, Prince Pascal, Wermeille Vincent PDC (Parti démocrate chrétien) Meyer Gérard,</p> <p>PS (Parti socialiste) Bendat Christophe, Fridez Pierre-Alain, Hêche Claude, Rennwald Jean-Claude</p> <p>UDC (Union démo. du centre) Beattig Dominique</p>	<p>Ecologie Libérale Anex Luc, Cherbuin Pierre, Chevalley Isabelle, Farine Josette, Graf Max, Logoz Thierry, Richard Claire, Tella Patricia</p> <p>Les Verts Bavaud Sandrine, Cornuz Eric, Friedli Daniel, Metraux Béatrice, Morel Sylvie, Recordon Luc, Rossi Vincent, Van Singer Christian</p> <p>POP & Gauche en Mouvement Aparicio Isabelle, Blanc Jean-Baptiste, Huguenin Marianne, Jaquet-Berger Christiane, Sansonnens Julien, Torriani Elena, Vuilleumier Marc, Zisyadis Josef</p> <p>PRD (Parti radical démocratique) Hurni Véronique</p> <p>PS (Parti socialiste) Savary Géraldine, Wermelinger Elisabeth</p> <p>UDC (Union démo. du centre) Glaser Alice, Graf Albert, Nicod Gérald</p> <p>UDF (Union démo. fédérale) Kappeler Philippe, Mayer David, Moret Jean-René, Roachat Florian, Romon Georgette, Rothen Daniel, Stoll Christian, Wulliamoz Jérôme</p>
	Signataires Neuchâtel		
	<p>Les Verts Angst Doris, John-Calame Francine, Pedroli Jean-Carlo,</p> <p>POP (parti ouvrier populaire) De la Reusille Denis</p> <p>PS (Parti socialiste) Bonhôte Pierre, Cuhe Frédéric, Duvoisin Odile, Garbani Valérie, Maire Jacques-André</p>		
		Signataire Valais	
		<p>Gauche Valaisanne Alternative Lanthemann Barbara, Lombardi Grazy, Meilland Jean-Marie</p> <p>Les Verts Chanton Régis, Chanton-Bichsel Marlise, Clivaz Christophe, Largey Thierry, Sarrasin Buchoz Pascale, Volpi Fournier Marylène</p> <p>PS (Parti socialiste) Jossen Peter, Monnet Terrettaz Marcelle</p>	

PAROLE DE PRODUCTEUR

Un jugement sans concession sur la politique fédérale en matière d'agriculture...

Manger est incontournable. La terre et la mer donnent la totalité des nourritures et il y a des milliards de bouches à nourrir... Faire main basse sur le sol nourricier en faisant disparaître les familles paysannes et en les remplaçant par des exploitations géantes à vocation uniquement financière, avec une main d'œuvre sans formation, voilà l'objectif des futurs maîtres du sol, les multinationales de l'alimentation (et de l'eau), les fabricants de semences OGM (organismes génétiquement modifiés), les fabriques de phytosanitaires. Pour cela, il faut faire disparaître les structures coopératives de transformation des matières premières agricoles en produits vendables. La preuve: la faillite de Swiss Dairy Food, 800 millions évaporés en moins de dix ans, sans aucune explication aux coopérateurs blousés. Et les remplacer par des sociétés anonymes cotées en bourse... Il y a quelques décennies, les chefs paysans étaient leurs porte-parole et interlocuteurs devant le pouvoir politique et économique. Ils sont devenus les porte-parole du pouvoir politique, lui-même inféodé au pouvoir des distributeurs. Mais nous les payons toujours par des taxes importantes qu'on nous prélève sur les produits que nous livrons. Pour le lait, 3,25 cts par litre pour un prix de 63,5 cts par litre. Leur «à plat-ventrisme» a fait que nous avons perdu notre indépendance et le contrôle de nos structures de régulation. Ils négocient toujours en marche arrière, c'est-à-dire baisse sur baisse et hausse des contraintes. C'est comme une unité de soins palliatifs... Pourtant, une agriculture saine est plus que jamais nécessaire. Tous les paysans du monde sont dans la même galère, ceux qui sont encore pour quelques temps sur leur terre vendent leur production aux prix les plus bas, ils sont accusés d'être les plus coûteux et mis en concurrence avec leurs collègues des antipodes.

En Suisse, il y a pénurie de lait. On la cache soigneusement au public en ne publiant pas de statistiques. Mais on offre aux agriculteurs des augmentations de quotas qu'ils n'ont pas demandées, en les assortissant de sanctions si la totalité du quota n'est pas produite et livrée. En même temps on baisse le prix du lait et on promet une nouvelle baisse, prétendument pour s'aligner sur les prix européens, alors que les producteurs de lait européens préparent une grève du lait si le prix n'est pas rapidement adapté aux coûts de production. Beaucoup de producteurs suisses ont rejoint le mouvement et préparent activement «l'événement». Les contraintes de la garde du bétail laitier ajoutées au prix qui ne couvre plus les frais de production font que beaucoup de paysans sont prêts à abandonner leurs vaches.

On vit donc dans une période de début de pénurie mondiale de biens alimentaires, qui coïncide avec le souci généralisé de la pénurie de pétrole et avec la perspective de produire des biocarburants issus de l'agriculture (la Suisse envisage bien le biocarburant, mais importé du Brésil...).

C'est ce moment que l'Office fédéral de l'agriculture choisit pour donner le coup de grâce à l'agriculture familiale avec PA 2011 (politique agricole 2011) et jeter sur le marché du travail 30 000 exploitants aujourd'hui indépendants.

C'est aussi le moment où la planète suffoque que l'on choisit pour étouffer les productions locales au profit de transports débiles, juste parce qu'il y a quelques centimes à gagner avec un produit qui fait souvent des milliers de kilomètres.

L'opinion publique est intoxiquée par des arguments fallacieux tels que «l'agriculture suisse est la seule trop chère...», alors que toutes les agricultures familiales ou artisanales du monde sont mises à genoux par des prix qui ne permettent plus de vivre. On décourage les paysans pour qu'ils abandonnent d'eux-mêmes un métier qu'ils ont appris et qu'ils pratiquent avec compétence.

Aujourd'hui, les distributeurs font des prix plus bas que tout. C'est pour eux l'essentiel. La question ne se pose pas de savoir si demain on aura assez de nourriture pour plus de monde...

Hier, la production du pays était excédentaire. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Demain, la sécurité alimentaire ne sera plus qu'un souvenir. Mais les structures familiales qui assuraient l'abondance des nourritures pour tout le pays auront disparu. Les nouveaux maîtres sauront alors clamer la pénurie mondiale et engrangeront les hausses programmées...

La soif de gagner dicte les comportements de tous les acteurs de la filière alimentaire qui se trouvent entre le producteur et le consommateur.

L'intérêt général est que l'on préserve les structures encore existantes, que l'on s'oppose par tous les moyens à PA 2011, que l'on renonce définitivement aux OGM. Parce qu'une fois que tout le système sera perturbé, ruiné, saigné, les responsables se seront évaporés dans leurs nuées dorées, inaccessibles. Amis, si ce que vous mangez ne vous interpelle pas, alors, taisez-vous. Mais si vous contestez aux multinationales le droit de vous imposer ce que vous mangez, alors faites-vous entendre et exigez de nos futurs élus au Conseil national qu'ils se positionnent par rapport à la politique du Conseil fédéral sur l'agriculture, donc sur les nourritures...

PHILIPPE VUAGNIAUX, SOTTENS (VD)

Article également publié dans *Le Courrier* / www.lecourrier.ch

MARCHÉ DES CÉRÉALES

Droits de douane, un coup marketing fumeux de COOP!

Des pleines pages dans les journaux dominicaux. Plusieurs dizaines de milliers de francs de publicité investis pour demander aux Conseillers fédéraux la suppression des droits de douane sur les céréales ! En voilà une étrange campagne marketing.

On le sait bien, les céréaliers et le «lobby agricole» à Berne maîtrisent totalement du prix du pain.

On le sait bien, le prix du pain a autant baissé que le prix du blé ces 15 dernières années.

On le sait bien, le prix de la matière première - la céréale - influence considérablement le prix final du pain aux consommateurs.

On le sait bien, COOP aime faire des cadeaux aux producteurs et aux consommateurs en réduisant sa marge.

Ce que l'on sait moins, c'est que COOP n'aime pas prendre ses responsabilités et a une tendance à les rejeter volontiers sur des boucs-émissaires, qui sont cette fois-ci les Conseillers fédéraux et les représentants des familles paysannes à Berne!

En période électorale, cette action est un magnifique coup de marketing - un de plus - de COOP. En mettant l'accent sur les droits de douane, qui n'influencent pas directement le prix du pain, le géant souhaite surtout préparer les consommateurs à une prochaine hausse du prix du pain et à se dédouaner de toute responsabilité.

Or, si hausse il devait y avoir pour le consommateur final, il n'est pas pensable que COOP ne se serve pas au passage. L'aubaine est trop belle d'engranger facilement des bénéfices

supplémentaires. Avec la hausse des prix mondiaux et l'opacité des ajustements de prix sur les produits transformés, il devient extrêmement facile pour COOP de monter ses prix.

Dans ce contexte, il est plus que jamais indispensable que nous, producteurs, soyons transparents vis-à-vis de nos clients, les consommateurs et que nous n'ayons aucune honte à revendiquer des «prix garantis» et équitables pour nos céréales!

NB

INTERNATIONAL

Réforme de l'organisation commune du marché (OCM) dans les fruits & légumes

Un regard au-delà des frontières nationales nous permet de voir que les problèmes que connaît le marché des fruits et légumes en Europe sont similaires à ceux rencontrés en Suisse. Bien sûr, la situation est autrement plus complexe et plus préoccupante dans une Europe à 27 pays que dans notre pays à 26 cantons.

La réalité suisse est caractérisée par l'exiguïté du marché, un environnement de coûts élevés et une concentration extrême au niveau de la distribution. Par ailleurs, nous disposons d'une protection douanière optimale (dite des deux ou trois phases) qui régule l'importation de manière souple en fonction des capacités de production locale.

Ce système a permis de maintenir une production indigène de proximité. Aujourd'hui cet instrument est laminé par les accords commerciaux de l'OMC, les accords de libre-échange avec l'UE ou l'application du principe de Cassis de Dijon. C'est donc l'ensemble du secteur des fruits et légumes qui se trouve gravement menacé. Il incombe dès lors à la profession et à ses organisations de lancer un débat de société pour éviter le démantèlement pur et simple de ces filières.

La production de fruits et légumes ne doit pas être réduite à une production de niche périurbaine. Elle offre au contraire un potentiel de développement intéressant aux différents échelons du territoire. Ce sont les instruments de la démocratie directe, mais également les négociations et la confrontation avec les acheteurs qui doivent nous permettre de sortir de la crise, de maintenir et de développer la production, les circuits courts et d'esquisser et mettre en œuvre des solutions d'avenir pour le secteur.

UE: hausse de prix pour les consommateurs mais pas pour les producteurs

Au niveau européen tout le secteur agroalimentaire est actuellement en proie à une forte agitation. Le 13 septembre, en Italie, la fédération des consommateurs a appelé à une journée de grève des achats pour protester contre la baisse du pouvoir d'achat. Selon la banque centrale européenne, la plupart des denrées alimentaires comme le pain, le sucre ou encore les légumes ont augmenté en moyenne de 30% durant le mois d'août. Malheureusement, ces augmentations n'améliorent pour l'instant point le revenu largement insuffisant des producteurs. Ce sont les fournisseurs d'intrants et les intermédiaires qui profitent principalement de cette hausse de prix.

Pour des prix qui couvrent les coûts

Les actions des agriculteurs qui réclament un juste prix et qui dénoncent les marges abusives des grandes enseignes se multiplient dans tous les pays européens. Comme à Paris par exemple, où des producteurs ont vendu le 23 août, 60 tonnes de fruits et légumes à des prix défiant la grande distribution. Pour un kilo de tomates, un agriculteur français a besoin de 85 cts pour couvrir ses coûts. Si on multiplie ce prix par 1,7 le consommateur paie au final 1,50 €. Or, le scénario réel est bien différent: le prix payé au producteur est de 60 à 70 cts le kilo, qui est ensuite revendu de 2 à 3 € en grande surface. Soit une marge de presque 4 fois le prix payé au producteur. Pour les producteurs endettés auprès des banques, aux prises avec des déboires financiers, la responsabilité de cette grave crise incombe aux dérégulations successives du marché européen qui ont accru la concurrence.

70% des fraises consommées en France sont importées

En 1986, l'Espagne, le Portugal et la Grèce entrent dans le Marché commun. En 1992, le traité de Maastricht supprime les frontières et les barrières douanières. En mai 2004, dix pays d'Europe de l'Est rejoignent l'Union. Grâce à une main-d'œuvre bon marché, leurs prix sont bas. Résultat, les enseignes jouent sur cette concurrence et imposent ainsi leurs prix. Ceci se traduit par une concentration des bassins de production et une délocalisation. Concrètement cela signifie que 60 % des tomates, comme 70 % des fraises consommées en France, sont importées.

D'autre part le phénomène de concentration de la distribution est marquant. Le processus de fusion et d'achat met la distribution entre les mains de quelques grands groupes multinationaux. Les cinq principales chaînes de distribution européennes contrôlent déjà 40% du marché; quinze pour cent de plus qu'il y a cinq ans. Ainsi Carrefour, le premier groupe (deuxième au niveau mondial) détient à lui seul déjà 12% des parts de marché. La distribution s'est transformée en un élément clé qui conditionne toute la filière productive et commerciale.

Projet de réforme adopté par l'UE

La réforme de l'Organisation commune du marché (OCM) des fruits et légumes a été adoptée fin juin par la Commission de l'Union Européenne.

Les principales dispositions sont les suivantes :

- Soutiens additionnels pour les organisations de producteurs
- 50 millions d'€ pour la gestion des crises
- Inclusion des fruits et légumes dans le régime de paiement unique
- 10% des dépenses des organisations de producteurs pour les mesures environnementales
- Encouragement à la consommation et aide aux fruits rouges des nouveaux pays membres.

4 objectifs principaux

Pour analyser le détail de cette réforme qui sera mise en œuvre le 1er janvier 2008, il est important d'en rappeler - et de critiquer - les quatre grands objectifs qui la constituent, soit:

1. Améliorer la compétitivité et l'orientation vers le marché du secteur communautaire des fruits et légumes ou, en d'autres termes, contribuer à la réalisation d'une production durable, qui soit compétitive tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur,
2. Réduire les variations de revenus provoquées par les crises pour les producteurs de fruits et légumes,
3. Augmenter la consommation de fruits et légumes dans l'Union Européenne,
4. Poursuivre les efforts dans le secteur pour la préservation et la protection de l'environnement.»

1er objectif: Augmentation de la dépendance alimentaire

La notion de compétitivité telle qu'elle est définie par la Commission n'intègre pas les impacts négatifs tant du point de vue social qu'environnemental. Pour ce qui est de la compétitivité sur le marché extérieur, la production européenne est placée sur un même plan que les productions importées, dont les coûts et les règles de production sont inférieurs. L'application d'une telle politique équivaut à organiser la dépendance alimentaire de l'Europe vis-à-vis de pays tiers, ce qui est en

contradiction avec les principes fondateurs de l'Union Européenne.

Favoriser les organisations de producteurs

Pour favoriser la compétitivité sur le marché intérieur, la Commission souhaite améliorer les performances des organisations de producteurs (OP). Les organisations de producteurs sont un des outils de lutte appropriés pour contrer la concentration de l'aval dans l'optique de garantir un emploi paysan et salarié stable et dignement rémunéré.

Mais en agrandissant seulement la taille des OP sans définir un cadre contractuel à observer par la grande distribution, la Commission ne modifie pas le rapport de force. Au contraire la Commission risque d'exacerber les problèmes de concurrence entre elles.

Par ailleurs, la structure du secteur est encore très largement familiale. D'un point de vue économique, ces petites et moyennes exploitations opérant sur le marché local sont très performantes. En France, les producteurs «indépendants» représentent plus de 40% en valeur totale de la production commercialisée (données 2003).

Dans la plupart des États membres, un nombre important de producteurs préfèrent ne pas adhérer aux OP. Dans quatre Etats seulement (BE, UK, IE, NL), les OP représentent plus 50% de la production. La moyenne européenne étant à environ 34%. Depuis la dernière réforme de 1996, les OP et leurs programmes opérationnels ont montré leurs limites en tant qu'instrument de gestion de l'offre et pour affronter le secteur de la vente au détail. Ainsi, en Espagne, les OP - qui représentent pourtant 38% de la production - ont été incapables de résoudre les problèmes de la filière durant la dernière décennie.



Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ
026 913 79 84
swiss@animat.ca www.animat.ca

Impact également négatif pour les produits transformés

Les productions destinées à la transformation comme les tomates, les agrumes, les poires ou pêches ont bénéficié jusque là d'un soutien au kilo transformé. Celui-ci sera dorénavant totalement découplé et transformé en paiement à la surface. Cette mesure menace spécialement les petites unités de transformation de tomates ou d'agrumes et risque de provoquer de nouvelles crises structurelles dans les secteurs de produits frais. Cette réforme ressemble plus à une mise en conformité superficielle avec les règles de l'OMC qu'à un réel projet de réforme capable de maintenir et de développer une production durable et décentralisée.

2ème objectif: Le marché doit prendre en charge une partie des risques

Comme le souligne la Commission, la production des fruits et légumes est difficilement prévisible; notamment à cause des conditions climatiques et parce que ces produits sont périssables. Les mesures proposées par la Commission, comme la récolte en vert ou la non récolte qui s'assimilent à de la destruction de production, sont à juste titre très mal acceptées par la société. De telles mesures ne sauraient constituer une réponse aux problèmes. Le marché, ou à défaut la collectivité, doivent pouvoir garantir une relation de partage de risques avec les producteurs – qu'ils soient organisés en organisations de producteurs ou non. La Commission ne prend donc pas en compte le dysfonctionnement structurel du marché: l'inadéquation de l'offre et de la demande et la répartition déséquilibrée de la production entre les territoires.

3ème objectif: Garantir des prix équitables pour le producteur

L'industrialisation de la production, le modèle de consommation et la grande distribution comptent parmi les principales raisons de la baisse de consommation: les critères de productivité, d'homogénéité, d'attractivité visuelle et de résistance au transport ont remplacé des critères de fraîcheur, de goût, de diversité et d'absence de pesticides.

Il incombe aux distributeurs de proposer des systèmes de contractualisation aux producteurs garantissant des prix qui couvrent au minimum les coûts de production. Par ailleurs, le développement des gammes de produits alimentaires transformés, prêts à consommer et standardisés ne correspondent pas aux qualités nutritionnelles des fruits

et légumes frais, du fait des conditions de production, de transformation et de transport qu'ils ont subies. Les distributeurs ont une responsabilité quant à la mise sur le marché des produits hors saison. Ces produits devraient être grevés d'une taxe CO2 et désignés comme étant à contre-saison.

En définitive, une communication en faveur de la consommation des fruits et légumes est bien loin d'être suffisante si:

- les critères de saisonnalité et de régionalisation ne sont pas prioritaires dans les choix de promotion
- le soutien à une production locale, partout où c'est possible, n'est pas soutenu et développé
- le «délai de fraîcheur» n'est pas prioritaire (indication par exemple de la date de récolte)
- des mesures d'encadrement des prix et des marges des intermédiaires ne sont pas adoptées.

4ème objectif: Manque d'envergure

La conditionnalité visant à circonscrire les aides est positive, mais elle doit se concrétiser par de réelles prestations et doit être supportée par la filière dans sa globalité (commercialisation, distribution, transports, etc.). Les mesures doivent toucher l'ensemble des producteurs. Le soutien à l'agriculture biologique est fondé, mais manque malheureusement d'envergure. Le niveau élevé d'utilisation de pesticides dans la production de fruits et de légumes est un souci environnemental majeur, corrélé à la pollution des eaux et à la perte de biodiversité. L'interdiction de ces produits toxiques devrait s'accompagner de dispositifs favorisant des pratiques alternatives. Rappelons aussi que ce recours permanent aux produits de traitement est lié au mode de production, aux normes de mise sur le marché et aux conditions de transport. L'aval, imposant ses exigences unilatéralement, a besoin d'une production standardisée conduisant à la simplification des calendriers et des modes de production de plus en plus mécanisés.

Enfin, sans remise en cause de nos systèmes de production et de commercialisation, les mesures préconisées vont accroître la spécialisation et l'intensification des exploitations et des régions. Ce qui provoque des problématiques tant environnementales que sociales (augmentation des transports, risque de pollution des eaux, des sols, occupation déséquilibrée de l'espace, etc)

Budget: Les effets néfastes risquent de coûter cher

Selon la Commission, l'enveloppe budgétaire globale doit rester stable. Il

est intéressant de noter que les fruits et légumes n'absorbent que 3,1% du budget européen alors qu'ils représentent 17% de la production agricole. Les objectifs prioritaires comme la santé humaine et la préservation de l'environnement - objectifs partagés par d'autres politiques de l'Union Européenne - nécessitent des moyens conséquents.

Quel est le coût réel de cette réforme? En effet, les premières hypothèses laissent supposer que les orientations proposées tendent à augmenter le coût par ses effets néfastes présumés:

- elle favorisera l'importation d'un grand nombre de fruits et légumes et donc l'éloignement des sources d'approvisionnement au détriment de la souveraineté alimentaire de l'Union Européenne
- elle renforcera les distorsions entre pays et entre producteurs étant donné que les mesures d'application des droits de paiements uniques (DPU) ne sont pas harmonisées. La suppression de l'article 51 du règlement européen qui excluait les cultures de fruits et légumes des droits à paiement unique risque d'être catastrophique: Elle mettra directement en compétition des producteurs de fruits et légumes «traditionnels» qui, selon les choix, se retrouveront sans aide ou avec des soutiens dérisoires. Alors que par exemple, des céréaliers pourraient se reconvertir à ce type de production en obtenant des aides beaucoup plus importantes.

En résumé, cette réforme est donc inefficace à plusieurs niveaux :

- pour le producteur: revenus en baisse, effectifs en diminution, surproduction, conditions de travail difficiles et mainmise croissante de l'aval.
- pour le consommateur: critères de qualité non satisfaisants pour le goût et l'apport nutritionnel, offre «standardisée», risques toxicologiques.
- pour l'environnement et la société: monocultures, usage de produits phytosanitaires, augmentation des distances et des durées de transport et spécialisation de régions au détriment des paysages et de la stabilité des emplois
- pour le budget public: aide publique investie dans un système coûteux: gestion par des organisations de producteurs liées à la grande distribution sans réel pouvoir structurel, ne pouvant garantir une défense des intérêts des producteurs ni de défense des intérêts du consommateur.

Les gagnants, quelques énormes distributeurs

La plupart des organisations agricoles estiment que cette réforme renforce unilatéralement la grande distribution et qu'elle constitue un pas supplémentaire dans le démantèlement de la Politique Agricole. Elle n'a qu'un seul but, satis-

faire aux règles imposées par l'OMC. En effet, celles-ci obligent le transfert des paiements directs d'une «boîte» orange ou bleu vers une verte, ce qui favorise la libéralisation totale du secteur. Quant aux prix des fruits et légumes, ils ne seront pas plus accessibles aux consommateurs puisque la concentration et les marges excessives des distributeurs n'est pas remise en cause.

Enfin, cette réforme va accélérer la disparition d'un grand nombre de producteurs ne pouvant vivre du revenu de leur travail. Et ceci au détriment des paysages, de l'aménagement du territoire et de la stabilité des emplois.

Uniterre et plusieurs autres organisations de producteurs en Europe demandent le droit à la souveraineté alimentaire (c'est-à-dire le droit d'un Etat ou groupe d'Etats - par exemple l'Union européenne - à pouvoir définir sa propre politique agricole). Aujourd'hui encore, les propositions transmises par différentes organisations de producteurs sont ignorées. Celles-ci exigent notamment de pouvoir participer à un processus de réforme dont le but doit être un soutien réel au secteur européen des fruits et légumes en pleine déroute.

Elles défendent un revenu pour les producteurs en échange d'un engagement sur le respect de la qualité, du niveau de production, des conditions de production dans un cadre environnemental, ainsi que dans un équilibre social, économique, culturel et les Hommes, les régions et les pays.

Elles exigent également un meilleur contrôle des importations en terme de contingents, de calendrier et de sécurité alimentaire. La réforme doit permettre de pallier les effets pervers du marché.

Les instruments de gestion de crise et d'assurance pour les producteurs doivent être à la portée de tous les producteurs, même si ceux-ci n'appartiennent pas à une organisation de producteurs.

Il faut fixer des prix minima pour garantir un prix rémunérateur au producteur.

Le coût de la main-d'œuvre devrait être harmonisé au niveau européen. Des contrats de transformation doivent être établis sur de longues périodes pour permettre une planification de la production. Les organisations agricoles sont prêtes à adapter la production et à repositionner le travail des producteurs et des travailleurs agricoles, notamment en se mettant à l'écoute des consommateurs et de la société.

Rudi Berli

LES PAYSANS ONT BESOIN D'UN PRIX DU LAIT ÉQUITABLE

Contrat d'adhésion à la commission d'Uniterre « par litre de lait : 1 Fr. pour le paysan »

En tant que producteur, j'adhère à la commission d'Uniterre « par litre de lait : 1 Fr. pour le paysan », et j'adhère également à la plateforme européenne du lait « European Milk Board (EMB) ». Je m'engage pour une augmentation générale du prix du lait en Suisse afin que celui-ci atteigne le prix équitable minimum de 1 Fr. par kg de lait payé net au producteur. Je m'engage personnellement à participer et à soutenir les actions approuvées par la commission et à être solidaire des actions menées au plan européen par les organisations paysannes membres de EMB. La « hauteur » de mon engagement individuel est fixée en commission. Je soutiens donc les points ci-dessous :

1. Le prix équitable qui est seul à même de garantir la durabilité de la production laitière en Suisse est de 1 Fr. par kg de lait payé net au producteur.
2. La gestion des quantités de lait à produire doit être en main des producteurs.
3. La commission élit en temps voulu les personnes responsables des négociations avec les différents acteurs du marché et attribue le mandat de négociation.
4. Si le résultat des négociations n'est pas satisfaisant, la commission peut engager différentes actions et notamment une grève générale des livraisons de lait.

Je m'engage à être membre du syndicat Uniterre par le paiement de la cotisation annuelle. Ceci donne droit à une défense globale des intérêts de l'agriculture et à recevoir le journal d'information du syndicat.

La cotisation annuelle d'adhésion à la commission « par litre de lait : 1 Fr. pour le paysan » est de 20 Frs (vingt francs) par exploitation. La commission prélève sur ce montant les cotisations d'adhésion à la plateforme européenne « European Milk Board ».

Seules les personnes membres de la commission pourraient participer à une éventuelle initiative de commercialisation de lait correctement rémunéré.

Seule une personne physique peut adhérer à la commission.

Nom : Prénom :

Rue : NP / Lieu :

N° de tél : N° de fax :

N° de portable : E-mail :

Membre (avec le nom) OP..... OPU..... IP.....

Production annuelle de lait, en kg :

Membre d'Uniterre : Oui Non

Section Uniterre : VD FR NE GE JU VS Autre canton, lequel.....

Je ne suis pas producteur de lait mais je désire soutenir le mouvement

Lieu, date

Signature

.....

.....